

AZAY-SUR-CHER



DOSSIER D'INSCRIPTION SERVICES PÉRISCOLAIRES 2019 - 2020

Chers parents,

Quelques rappels concernant la rentrée scolaire 2019-2020 :

- L'école se déroule sur 4 jours **les lundis-mardis-jeudis et vendredis**
- Les horaires sont de **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**.

Pour faciliter l'ensemble des procédures administratives et afin de ne communiquer qu'une seule fois l'ensemble des informations relatives à votre situation familiale, vous voudrez bien trouver dans ce dossier unique élaboré en partenariat avec la Communauté de Communes Touraine Est Vallées (CCTEV), la fiche de renseignements et le formulaire d'inscription aux différents services périscolaires (Restaurant, transport scolaire).

Les fiches d'inscription à l'accueil périscolaire et de loisirs des mercredis et des vacances) sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes Touraine Est vallées via l'espace famille Sud Loire ou à disposition au pôle enfance -ALSH d'Azay-sur-Cher.

De même, il vous appartient, pour le transport scolaire, de procéder à l'inscription en ligne de votre enfant, sur le portail du Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, le service municipal est à votre disposition au secrétariat de mairie ou par téléphone au 02 47 45 62 40 et les élus lors des permanences qui ont lieu en mairie chaque samedi matin de 10h00 à 12h00.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent une très bonne rentrée scolaire.

Janick ALARY
Maire

Olivier MADELIN
Adjoint des écoles, affaires scolaires et
périscolaires, jeunesse et traitement numérique.

**UN DOSSIER PAR FAMILLE À DEPOSER EN MAIRIE
IMPERATIVEMENT AVANT LE 24 JUIN 2019**
(Ce dossier s'il est incomplet ne sera pas accepté)

Documents à joindre à ce dossier :

- Photographie
- Fiche sanitaire par enfant
- Attestation d'assurance
- Mandat SEPA + RIB (obligatoire à renouveler même si déjà prélevé l'année précédente).
- Attestation précisant votre quotient familial pour les activités relevant de la CCTEV (périscolaire).
- En cas de séparation ou divorce des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi de 14h à 17h.
Mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h
Jeudi et samedi de 9h à 12h.

Ce dossier peut être téléchargé via le site de la mairie
(<http://www.mairie-azaysurcher.fr>) ou retiré à
l'accueil de la mairie.

Mairie d'AZAY-sur-CHER – 17 Grande Rue – 37270 AZAY-SUR-CHER

Tél : 02 47 45 62 40 – Fax : 02 47 45 62 49

Courriel : accueil@mairie-azaysurcher.fr – Site : www.mairie-azaysurcher.fr

INFORMATIONS UTILES 2019-2020

1 - Restaurant scolaire

Le service fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le prix du repas quotidien s'élève à 2,95€, 2,40€ pour les familles nombreuses et pour l'élève ayant un PAI.

Il est de 3,65€ pour les repas exceptionnels (ou enfants non inscrits à l'année)

Les menus sont affichés dans les écoles et consultables sur le site internet ainsi que le règlement intérieur.

N'oubliez pas de compléter une fiche sanitaire par enfant, obligatoire et valable pour l'ensemble des services périscolaires.

La facturation des activités se fait séparément entre la commune d'Azay-sur-Cher et la Communauté de Communes Touraine Est Vallées.

Au lieu et place de la facture, la famille reçoit un avis de sommes à payer, à terme échu, adressé par la trésorerie de Vouvray auprès de laquelle vous réglerez directement les sommes dues.

Le mandat de prélèvement SEPA ci-joint doit être complété, signé et accompagné d'un relevé d'identité bancaire, même si vous êtes déjà prélevé.

En plus des moyens de paiements habituels, la trésorerie vous proposera, à la prochaine rentrée, la possibilité de régler par carte bancaire y compris par internet.

2-Transport scolaire



Depuis septembre 2017, la Région Centre-Val de Loire a pris la compétence en matière de Transport Scolaire et prend en charge la gratuité pour tous les élèves.

Les inscriptions au transport scolaire se font en ligne sur le site régional www.remi-centrevalde-loire.fr / rubrique Transports scolaires / Inscriptions entre le 4 juin 2019 et le 25 juillet 2019.

Au-delà du 25 juillet, une pénalité de 12 euros par élève sera appliquée, dans la limite de 24 euros par famille.

Cette inscription sera acceptée dans le circuit demandé en fonction du nombre de places disponibles.

Toute inscription au-delà de la date limite prévue ne pourra être garantie pour le jour de la rentrée.

Pour renouveler une inscription, vous pouvez accéder à vos données personnelles avec l'identifiant inscrit sur la carte de transport de votre enfant. Si vous avez perdu le mot de passe, il vous est possible de le récupérer sur le site Rêmi.

Il est important de conserver l'actuelle carte billettique nominative de votre enfant, celle-ci sera automatiquement réactivée et mise à jour en septembre 2019 après une première validation dans le car. Elle devra être présentée à chaque montée dans le car.

Lors de cette inscription, les familles ont accès au paiement en ligne pour régler directement par carte bancaire les 25€ de frais de gestion par élève, plafonnés à 50€ par famille. A défaut, vous recevrez un avis de sommes à payer de la trésorerie.

Pour une nouvelle inscription, n'oubliez pas de télécharger la photographie nécessaire à l'établissement de la carte que la région vous adressera directement à votre domicile avant la rentrée scolaire.

En cas de perte ou vol de la carte de transport, un duplicata sera délivré moyennant une somme de 10 euros par élève.

Cette formalité accomplie, vous devez néanmoins **compléter la fiche d'inscription "mairie" jointe**, afin qu'ultérieurement, l'inscription définitive soit validée par les services communaux.

L'un des parents d'un enfant de maternelle (ou toute personne habilitée et nommément précisée) doit impérativement être présent à la montée et à la descente du car. A défaut, il sera déposé en mairie ou au pôle enfance si celui-ci y est inscrit.

Les circuits et les horaires sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune www.mairie-azaysurcer.fr/ Ecoles et jeunesse/Affaires scolaires/Transport scolaire ainsi que le règlement régional.

Les horaires définitifs seront affichés aux points d'arrêt fin août.

3-Activités de la Communauté de Communes Touraine Est Vallées-CCTEV



Toutes les fiches d'inscription (accueil périscolaire, ALSH des mercredis et vacances) et le règlement intérieur sont à télécharger sur l'espace famille : www.espace-famille.net/ccet

L'inscription aux activités se déroulent auprès de la directrice de l'accueil de loisirs : alsh.azay@touraineestvallees.fr

Tél : 02 47 35 52 96

Pour le mois de septembre 2019, la fiche d'inscription est à retourner avant le 05 août 2019.



Année Scolaire 2019-2020

Dossier d'inscription aux services périscolaires



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Cette fiche est à compléter en un seul exemplaire par famille

ENFANTS DE LA FAMILLE : de la naissance aux CM2

Nom	Prénom	Date de naissance	Scolarisé(e) en classe 2019-2020

RESPONSABLES LÉGAUX / CONTACTS

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
NOM		
NOM de jeune fille		
Prénom		
Situation familiale : <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> En couple <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf (ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e)		
Garde alternée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Préciser le payeur <input type="checkbox"/> représentant 1 <input type="checkbox"/> représentant 2 (fournir un planning de semaine de garde) (Dans ce cas, fournir un courrier signé des 2 parents ou un jugement précisant la garde)		
Adresse		
N° Téléphone Domicile		
N° Téléphone Portable		
Adresse mail pour la facturation		
Nom, adresse et numéro de téléphone de l'employeur		

La tarification des activités de la CCTEV étant basée sur le quotient familial, la tarif maximum est automatiquement appliqué aux familles qui ne fournissent ni numéro d'allocataire, ni attestation.

N° d'allocataire (obligatoire) :au nom de M. ou Mme

Nombre d'enfants à charge :

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire peuvent faire l'objet d'un droit d'accès et de rectification. Ce droit s'exerce auprès de la Mairie d'AZAY SUR CHER.

AUTRES PERSONNES (à l'exclusion de tout mineur) AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON/MES ENFANT(S) POUR TOUTES ACTIVITÉS ET À CONTACTER EN CAS D'URGENCE.

NOM	Prénom	Qualité (1)	Adresse	N° Téléphone

Seules les personnes autorisées pourront prendre en charge votre (vos) enfant(s) sur présentation d'une pièce d'identité. Il est vivement conseillé de prévenir par téléphone en cas d'imprévu.

(1) Préciser s'il s'agit de grands parents, d'assistantes maternelles...

PAIEMENT DES ACTIVITES

Facturation

Les activités périscolaires communales font l'objet d'une facturation distincte de celles de la Communauté de Communes Touraine-Est-Vallées.

Vous recevrez directement de la Trésorerie de Vouvray un AVIS DE SOMMES A PAYER remplaçant votre facture de restauration et transport scolaire qui ne vous sera plus transmise par mail ou papier.

Prélèvement automatique

Je souhaite bénéficier du prélèvement automatique : Oui Non

Si oui, merci de compléter le mandat de prélèvement SEPA ci-joint et de fournir un Relevé d'Identité Bancaire.

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) M. /Mme

certifie avoir pris connaissance des Règlements Intérieurs des services auxquels j'ai inscrit mon (mes) enfant (s) et à en accepter les conditions. (Les règlements sont affichés aux accueils, consultables en Mairie et sur le site internet de la commune ou/et de la Communauté de Communes Touraine Est Vallées.)	Oui <input type="checkbox"/>
autorise mon enfant à participer à l'ensemble des sorties organisées dans le cadre des différents accueils (dont les mini-camps organisés par l'accueil de loisirs d'été, le cas échéant.)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
autorise l'utilisation de l'image de mon enfant sur les supports municipaux et/ou intercommunaux dans le cas où l'activité à laquelle il a participé pourrait être filmée ou photographiée.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
accepte de recevoir des informations par mail.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

ASSURANCE

Chaque enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile individuelle accident corporel.

Nom et adresse de la compagnie :

Je m'engage à fournir une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile / individuelle accident corporel couvrant la période de **septembre 2019 à août 2020 au plus tard le 30 septembre 2019.**

ENGAGEMENT

Je soussigné(e) (responsable légal 1) (responsable légal 2)
de ou des enfants

déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche de renseignements et m'engage à signaler tout changement de situation familiale, de coordonnées, de quotient familial....

Fait à, le .../.../2019

Signature obligatoire des deux représentants,

Responsable légal 1:

Responsable légal 2 :

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM PRÉNOM

ADRESSE (~~PENDANT LE SÉJOUR~~)

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : BUREAU :

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF)

Je soussigné,responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....
.....
.....

OBSERVATIONS

.....
.....
.....
.....
.....

